LES ENFANTS DE LA RUE

L'autre visage de la ville

Sous ce titre est paru aux Editions Berger-Levrault, Collection «Mondes en Devenir» le «Rapport à la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales» traitant d'un problème qui, s'il a toujours existé, semble avoir été méconnu jusqu'à ces dernières années, celui de plus de trente millions d'enfants vivant dans la rue [1].

Publié sous forme de livre, ce rapport constitue un ouvrage global sur la question et, ainsi que le soulignent Sadruddin Aga Khan et Hassan bin Talal, co-présidents de la Commission indépendante, dans l'introduction, il s'adresse «non seulement aux techniciens de la politique mais à l'audience la plus large possible et aux jeunes en particulier. Les enfants de la rue concernent avant tout la communauté, non pas les experts».

C'est un cri d'alarme que lance dans le Prologue Mme Agnelli, présidente du Groupe de Travail de la Commission sur les Enfants, soulignant que ces millions d'enfants «abandonnés, sous-alimentés... dénués d'affection... livrés à eux-mêmes... se regroupent en bandes pour se réinventer une famille, une structure et une protection qu'ils n'ont jamais connues... Exploités... maltraités, pourchassés, marginalisés, emprisonnés... ils perçoivent les adultes comme des ennemis... leur nombre augmentera proportionnellement à la croissance des villes. Leur frustration et la violence qu'elle engendre, proportionnellement à leur dénuement».

Corroborant ce qui précède, le livre débute par la présentation de profils d'enfants de la rue, illustrant la distribution géographique du phénomène qui touche non seulement les pays en développement mais aussi les pays industrialisés, même si, dans ces derniers, il s'agit surtout d'adolescents.

Après ces «reportages» sur le vif, les auteurs étudient les dommages causés par la rue et le processus de l'exclusion avant d'aborder «l'attitude des autorités» et «l'action humanitaire» aux multiples facettes. Enfin, les deux derniers chapitres traitent respectivement de la «prévention», en suggérant diverses approches, et «d'action directe» présentée sous forme de recommandations s'adressant aussi bien aux gouvernements qu'aux communautés locales et aux media.

---

[1] *Les enfants de la rue — L'autre visage de la ville*, Rapport à la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales présenté par Susanna Agnelli, Berger-Levrault, Collection «Mondes en Devenir», Paris, 1986, 142 pp.

Edition anglaise: *Street children—A growing urban tragedy*, Weidenfeld & Nicolson, London, 1986. A paraître également en arabe, espagnol, indonésien, japonais et serbo-croate.

Il est à souhaiter que cette étude, à laquelle ont collaboré des personnalités connues internationalement pour leur charisme, joue pleinement le rôle que lui ont voulu ses auteurs: «sensibiliser l'opinion» et contribuer aux efforts entrepris par nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, internationales ou nationales.

Monique Esnard

NOUVELLES PUBLICATIONS

ITS (International Tracing Service, Service international de recherches, Internationaler Suchdienst)

Sous ce titre le CICR vient de publier deux brochures qui traitent respectivement du Service international de recherches tel qu'il est aujourd'hui et de son historique.

Rappelons ici que le Service international de recherches créé en 1943 a pour mandat de rassembler, classer, conserver et exploiter les documents individuels relatifs aux anciens persécutés du régime national-socialiste du Troisième Reich. Il appartient au Service International de Recherches d'établir la preuve de la persécution des civils qui, pendant l'époque national-socialiste, ont été emprisonnés en raison de leur race, religion, nationalité ou conviction morale ou politique ou astreints aux travaux forcés. Cette preuve est établie sous forme d'attestations ou d'extraits de documents. Ceux-ci représentent les seuls instruments ayant force de loi et permettent aux intéressés de faire valoir leurs droits en matière d'indemnisation ou de retraite. Aujourd'hui, le SIR reçoit encore chaque année 30 000 à 40 000 demandes en provenance d'environ 35 pays, et les renseignements sont fournis aux anciens persécutés, à leurs ayants droit ou aux autorités chargées d'accorder les indemnisations ou les retraites.

L'activité du SIR est ainsi présentée en détail avec l'aide de statistiques, graphiques, cartes et photos fort utiles qui permettent au lecteur de mieux se rendre compte de l'œuvre du Service international de recherches dont le siège est à Arolsen depuis 1946.

L'évolution de la fonction et de l'organisation du SIR fait l'objet d'une brochure spéciale conçue sur le même modèle que la précédente. Le lecteur suivra avec intérêt la fondation du bureau central de recherches à Londres en 1943, celle de la Commission internationale pour le SIR, composée de dix Etats membres (Rép. féd. d'Allemagne, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) chargée du contrôle du travail du SIR et de la coordination entre les gouvernements représentés.